



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES LANDES

CONCOURS AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL 2008

(Concours externe et interne, et Troisième concours)

Spécialité « Bâtiment, Travaux publics, Voirie et Réseaux divers »

Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (Durée : 2 heures ; Coefficient : 3).

Le présent document comprend 4 pages et 3 plans figurant en annexe

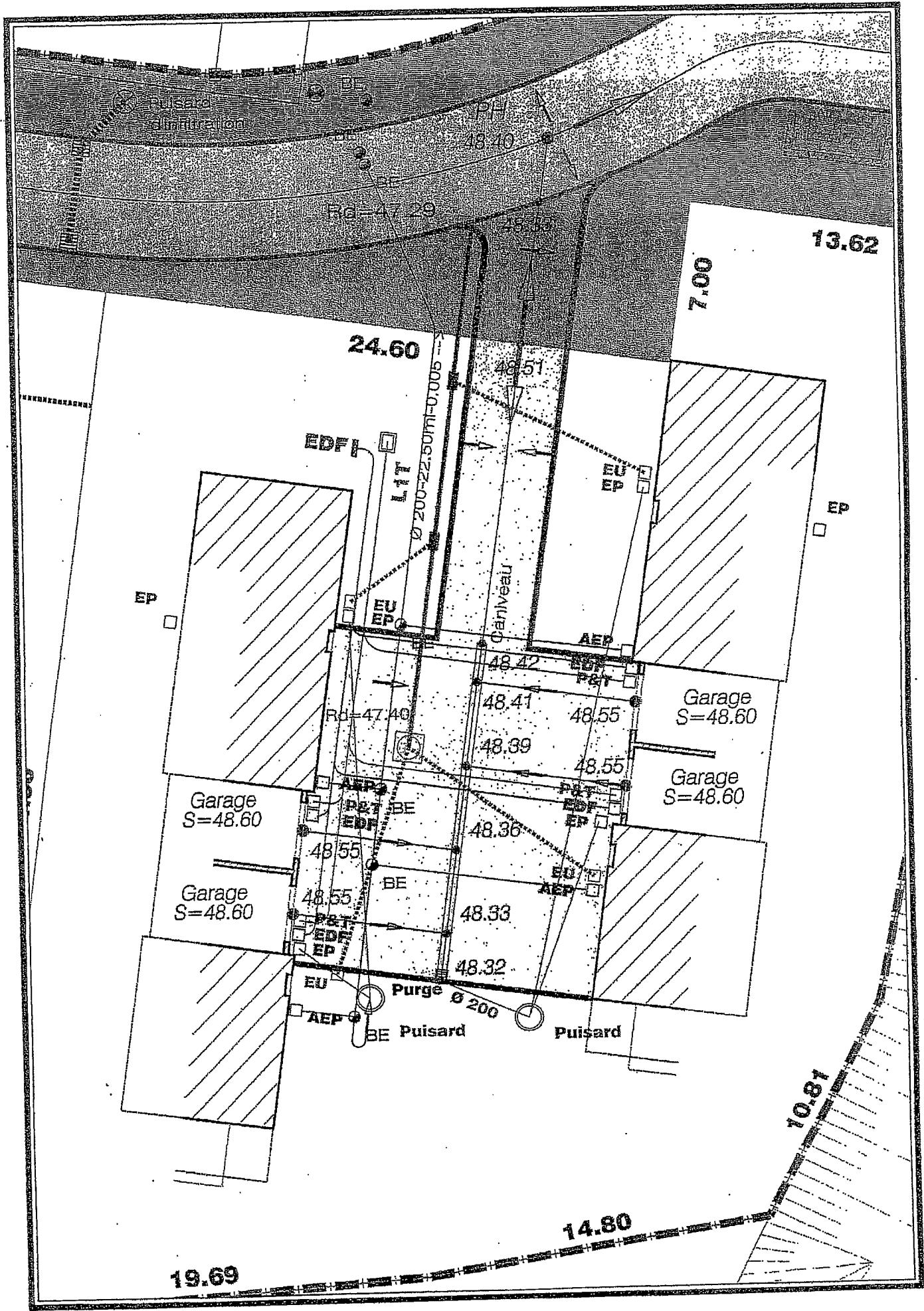
Vous devez répondre directement sur les feuillets et les joindre à la copie d'examen prévue à cet effet.

Aucun nom, ni signe distinctif ne doit figurer sur ces feuillets.

Le nom du candidat sera uniquement inscrit sur la partie cachetée de la copie d'examen.

- 5) De lister les différents documents constituant le dossier de consultation des entreprises. (Abréviations et correspondance de ces dernières, ex : D.C.E. = Dossier de consultation des entreprises.)

- 6) De lister les différents intervenants susceptibles de participer à la réalisation d'un chantier de bâtiment. (Ex : Maître d'œuvre (architecte)).



Puisard
Elimination

Rd=47.29

13.62

7.00

24.60

Lit
Ø 200-22.50m-0.005

Caniveau

EP

EP

Rd=47.40

Garage
S=48.60

Garage
S=48.60

Garage
S=48.60

Garage
S=48.60

48.55

48.36

48.33

48.32

48.55

48.39

48.41

48.55

48.42

48.51

48.55

48.33

48.32

48.55

48.39

48.41

48.55

48.42

48.51

48.55

48.39

48.41

48.55

48.42

48.51

19.69

14.80

10.81

Purge Ø 200

BE Puisard

Puisard

AEP

P&T

EDF

BE

48.55

48.55

P&T

EDF

EP

EU

AEP

P&T

EDF

EP

EU

AEP

EU

AEP

EU

EP

AEP

EU

EP

AEP

EU

EP

